

Condition Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente gouvernent toutes les ventes des produits commercialisés par la société A.N.I SOLUTIONS auprès de ses acheteurs. Il ne peut y être dérogé que par accord express et écrit d'un représentant d'A.N.I SOLUTIONS dûment habilité à cet effet.

La passation d'une commande, la prise en livraison des produits, vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente, nonobstant toutes réserves ou autres conditions émises par l'acheteur et y compris en cas de financement de cette commande par un tiers.

Commandes & acceptations

A.N.I SOLUTIONS n'est engagée que par les commandes prises qu'elle a acceptées par écrit.

Toute commande devra spécifier les produits, le lieu et éventuellement la date de livraison souhaitée.

Annulation de la commande

La signature du bon de commande engage le client de manière ferme et définitive, y compris en cas de financement de cette commande par un tiers. Une commande peut être validée uniquement par mail. Il ne saurait, en conséquence, annuler la commande de manière unilatérale qu'avec l'accord express A.N.I SOLUTIONS.

Prix

Les prix établis par la société s'entendent nets, hors taxes.

Les prix A.N.I SOLUTIONS peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis, sauf ceux convenus entre les parties.

Transport & livraison

Les frais de transport seront supportés par le client à partir des locaux de A.N.I SOLUTIONS.

Délais & conditions de livraison

A.N.I SOLUTIONS se réserve le droit d'utiliser le mode de transport de son choix. L'acheteur disposera d'un délai de 48 heures à compter de la livraison des produits pour informer A.N.I SOLUTIONS par lettre recommandée des avaries éventuellement subies par ces produits durant leur transport ou de la non conformité des produits commandés avec ceux livrés. Faute d'avoir informé A.N.I SOLUTIONS dans le délai ci-dessus, les produits seront réputés conformes à la commande et avoir voyagé aux risques et périls de l'acheteur. Les délais de livraison acceptés par A.N.I SOLUTIONS n'ont qu'une valeur indicative, sauf convention expresse écrite contraire. A.N.I SOLUTIONS s'engage à faire son possible pour respecter ses délais dans la limite d'un mois de retard.

Le retard apporté à l'exécution d'une commande ou à la livraison échelonnée de celle-ci ne pourra justifier le refus du matériel ou de la marchandise ou une demande d'indemnité, ni constituer une clause d'annulation ou de résiliation de la vente.

Les cas de force majeure, tels que notamment la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves et les accidents déchargent A.N.I SOLUTIONS de son obligation de livrer.

Paielements

A défaut de convention expresse, le paiement doit être effectué selon les conditions suivantes :
- 50% à la signature du bon de commande ; 50% à réception de la facture.

Les paiements s'effectueront par virement bancaire dans un délai de huit jours ouvrés à compter de la date de la signature du bon de commande et à la date de la livraison des produits. Tout paiement non effectué dans le délai prévu donne droit à A.N.I SOLUTIONS, sans mise en demeure, au paiement des frais d'agios décomptés au taux de base bancaire majoré de 5 points, à compter de la date d'échéance initialement prévue. A.N.I SOLUTIONS, se réserve le droit de suspendre les livraisons et de refuser toute nouvelle commande.

En outre, toutes sommes dues par l'acheteur à A.N.I SOLUTIONS deviendraient alors exigibles de plein droit sans mise en demeure quand bien même elles feraient l'objet de paiement par traites.

Reprise

Tout produit livré ne peut être repris ni échangé pour quelque motif que ce soit, sauf accord préalable et écrit de A.N.I SOLUTIONS. La décision A.N.I SOLUTIONS n'a pas à être motivée. En cas d'accord, le produit doit être retourné et livré à A.N.I SOLUTIONS en port payé, intact et complet avec son emballage d'origine.

Garantie

La garantie consentie par A.N.I SOLUTIONS ne pourra être mise en jeu que si les produits sont utilisés de façon normale et selon les spécifications et instructions établies par A.N.I SOLUTIONS et par le fabricant. Si les produits ont été modifiés, ladite garantie ne pourra également être mise en jeu que si les modifications ont été effectuées par A.N.I SOLUTIONS ou par toute personne habilitée par elle.

A.N.I SOLUTIONS ne saurait être tenue pour responsable des dommages imprévus directs ou indirects, de quelque nature que ce soit et, notamment de tout manque à gagner, même si A.N.I SOLUTIONS a été informée de la possibilité d'un tel dommage. La durée normale de la garantie des produits à l'acheteur par A.N.I SOLUTIONS contre tout défaut de fonctionnement et contre tout vice du matériel est de un (1) an maximum à compter de la date de livraison à charge par l'acheteur de prouver les défauts ou vices.

La seule obligation A.N.I SOLUTIONS sera, à son choix de réparer ou remplacer dans un délai raisonnable les produits défectueux.

La garantie à laquelle est assujettie A.N.I SOLUTIONS ne peut être valablement mise en jeu que si l'acheteur avertit par écrit A.N.I SOLUTIONS dans les huit (8) jours de la découverte d'un défaut ou d'un vice de produit ou de matériel. En tout état de cause, la responsabilité financière A.N.I SOLUTIONS sera limitée au montant du prix de vente des produits défectueux.

Non-renonciation à recours

Si, malgré le ou les manquements de l'acheteur à l'une quelconque des obligations contractées envers A.N.I SOLUTIONS l'occasion d'une passation de commande, A.N.I SOLUTIONS continuait à satisfaire d'autres commandes, ceci ne saurait constituer une renonciation aux recours dont elle dispose contre les manquements de l'acheteur.

Utilisation de nos produits

A.N.I SOLUTIONS ne sera pas responsable d'une mauvaise utilisation des produits provoquant des dommages corporels sur des personnes et/ou d'animaux

L'acheteur déclare avoir pris connaissance du bon fonctionnement des produits et de ses mises en gardes.

Litiges

En cas de contestation, ou de litige, notamment relatif à l'interprétation, ou à l'exécution des conditions générales de vente qui précèdent, ou relatif à une fourniture ou à son règlement et quels que soient les conditions de la vente et le mode de paiement acceptés, seul le tribunal de commerce de Nanterre sera compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.